

« La Forêt doit être un lieu de partage où cohabitent les usages »

Bilan du Colloque de l'Agence des espaces verts d'Ile de France : « La forêt, lieu d'innovation – Quel avenir pour la forêt ? »

Paris, le 28 avril 2011 - L'Agence des espaces verts, bras armé de la politique verte de la Région Ile de France, organisait hier au Muséum d'Histoire naturelle son colloque annuel sur le thème « La forêt, lieu d'innovation – Quel avenir pour la forêt ? » en présence de Nathalie Kosciusko Morizet.

Ce sont plus de 200 experts, entrepreneurs, gestionnaires et élus qui ont débattu autour de trois tables rondes sur les rapports Hommes/Forêts, les conflits d'usages et les pistes d'innovation pour répondre à ces enjeux.

Le Président de l'AEV, Olivier THOMAS, a rappelé que « l'attente des Franciliens était très forte, en particulier pour les habitants de la première et de la deuxième couronne, qui souhaitent se rendre d'avantage en forêt et disposer de transports en commun adaptés » précisant que la forêt devait être « un lieu de partage où cohabitent les usages ». Ainsi « l'accessibilité des Franciliens à la forêt doit être encouragée mais également le développement de la filière bois et la préservation des espaces naturels sensibles ».

Au nom du Président du Conseil régional, Julien DRAY a renouvelé l'entier soutien de la Région à la manifestation du jour, « le débat d'idées permettant au politique d'enraciner son action dans la réflexion collective », enjeux importants en Ile de France puisque l'AEV gère plus de 10 000 ha de forêts.

En conclusion, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a félicité l'AEV pour le lien établi ce jour entre la forêt et l'innovation, « car si beaucoup de gens voient la forêt comme une terre des immuables ou de la permanence, la forêt ne l'est pas. ». La Ministre a ainsi encouragé une perception dynamique et une vision multidimensionnelle de la forêt « sans séparation des usages », approche qui « pourra s'appuyer sur l'écocertification ».

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET s'est dit également « attachée au régime forestier, qui est le gage de la durabilité des forêts publiques » précisant que « dissocier les forêts productives des non productives serait une erreur. »

L'AEV protège et aménage les espaces naturels d'Île-de-France.

Outil de la Région, elle imagine et organise le territoire pour que, demain, chaque Francilien vive dans un meilleur environnement. Tous les jours, les agents de l'AEV gèrent les forêts et les sites écologiques pour en préserver toute la richesse et protègent les zones agricoles périurbaines. Et parce que sauvegarder les espaces naturels, c'est l'affaire de tous, l'AEV mène des actions de sensibilisation auprès de ses partenaires et des citoyens.

www.aev-iledefrance.fr pour en savoir plus !

Contacts Presse :

- AEV

Fanny Rolland-Simonnet - frolland@aev-iledefrance.fr – 01 72 69 51 10 – 06 87 20 62 43

- Rumeur Publique

Gregory Giavarina - gregory@rumeurpublique.fr – 06 76 61 27 54

Claire Ciangura - claire@rumeurpublique.fr – 01 55 74 52 12

Loraine Dion - loraine@rumeurpublique.fr – 01 55 74 52 05